



Commune d'Oron

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission de gestion

Concernant le préavis N° 11/2018

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée du Président David Platel et des membres, Patricia Schneider-Beroud, Frédéric Chenevard, Philippe Demierre et Romain Richard s'est réunie à deux reprises puis a travaillé en DUO en sous-commission sur les divers thèmes retenus.

La Commission remercie les membres de la Municipalité ainsi que les employés de l'administration communale pour leur disponibilité et leurs explications lors de nos rencontres et demandes téléphoniques.

Préambule

La COGEST félicite la Municipalité pour la qualité du rapport de gestion. Les Présidents des commissions permanentes se sont entendus pour l'étude des rapports de gestion et des comptes. La COGEST a décidé d'étudier les aspects suivants du rapport de gestion pour l'année 2017.

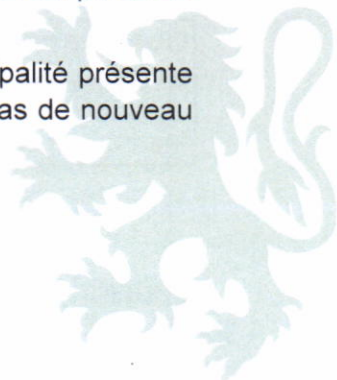
1. Suivi des observations que la Commission de gestion a formulées dans les précédents rapports.
2. Suivi de préavis (crédit d'étude et d'investissement).
3. Eléments du rapport de gestion 2017.

Nous vous rappelons ci-dessous quelques points de l'article 106 de notre règlement du Conseil communal :

Point 2 : les réponses de la Municipalités au sujet desquelles la discussion n'est pas demandée sont considérées comme admises par le Conseil.

Point 3 : s'il y a une discussion, le Conseil se prononce sur le maintien de tout ou partie de l'observation, mais sans pouvoir la modifier.

Point 4 : si la réponse à une observation est refusée par le Conseil, la Municipalité présente un nouveau rapport dans les six mois suivants la discussion du rapport. En cas de nouveau refus, l'observation est transformée en postulat et renvoyée à la Municipalité.





1. Suivi des observations de la COGEST

1.1. Observation 1/2015 : surveillance des parkings (page 124)

Ce point est en observation depuis de nombreuses années. Les contrôles sont effectués de manière régulière par M. Thiémard, globalement la situation s'est améliorée. Une attention particulière doit être faite sur les véhicules sans plaques qui stationnent sur les places publiques. Nous avons également observé que les véhicules stationnés sur la place de la foire d'Oron-la-Ville hors des cases balisées ne sont pas amendés, ce qui pose un sérieux problème. Pour terminer nous suggérons des points de contrôles réguliers des différents parkings communaux proches des immeubles d'habitation, comme déjà relevé, ceux-ci sont très souvent utilisés par les locataires qui ne respectent pas la durée indiquée. Nous préconisons d'introduire une limite de temps pour le parking du cimetière d'Oron qui est actuellement sans limite mais avec la mention "réservé au cimetière" et de vérifier puis uniformiser les autres endroits de parcage de même style.

Observation 1

La COGEST demande à la Municipalité de :

Dénoncer tous les véhicules "sans plaques" stationné sur notre domaine public, d'intervenir, sans délai, auprès de l'organe compétent afin que les véhicules hors cases soient amendés, d'uniformiser nos durées de parking en fonction des lieux et d'intensifier les contrôles sur l'ensemble des parkings.

1.2 Observation 2/2015 : heure de vacation des Municipaux (page 18)

Le tableau présenté comporte des erreurs, en effet, nous devons ajouter sur les années 2013 à 2016 les heures de notre ancien Municipal M. Wist afin d'arriver aux totaux présentés. Nous avons analysé la traçabilité des heures de vacations, elles sont saisies par l'exécutifs dans un programme ad hoc. La manière de réaliser cette tâche n'est pas la même entre les Municipaux, manière de noter, fréquence, etc. Nous suggérons l'élaboration d'un processus afin d'uniformiser le mode de faire. L'analyse complète de l'organisation étant en cours par le bureau Compas Management Service, nous allons attendre ledit rapport avant d'investiguer, si nécessaire, sur d'autres points.

Observation 2

La COGEST demande à la Municipalité de :

Mettre en place un processus de travail.